



**BILAN DU FONDS ARMANDE BÉGIN
POUR LA PROMOTION DES FEMMES AU MALI
MARS 2018**

Ce bilan a pour objectif d'informer les donateurs et les donatrices du Fonds Armande Bégin du CECI (Centre d'étude et de coopération internationale) sur les montants recueillis, l'allocation des fonds et les résultats obtenus en 2017.



Les femmes et leurs enfants au centre de santé de Yrimadjo, quartier pauvre de Bamako

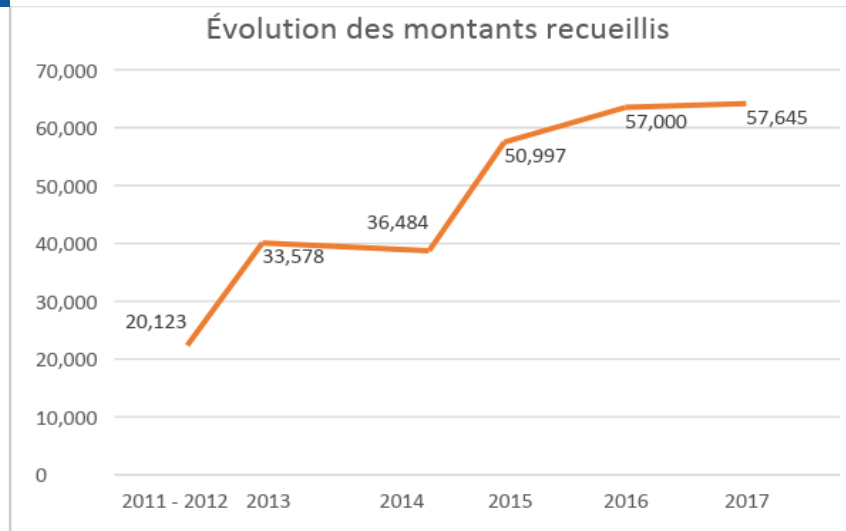
Le Fonds Armande Bégin a été créé fin 2011, suite au décès d'Armande Bégin, ancienne coopérante volontaire du CECI au Mali de 2006 à 2010. C'est une façon à la fois de commémorer sa mémoire et de continuer les actions qu'elle avait initiées en faveur des femmes démunies. Le Fonds Armande Bégin a pour objectif d'accroître les conditions de vie des femmes par l'augmentation de leurs revenus et par l'amélioration de leur santé et de celle de leurs enfants. Le fonds est géré par le CECI et notamment son équipe de professionnels au Mali.

I. Montants recueillis

Les montants recueillis auprès des donateurs et donatrices sont en constante augmentation depuis la création du fonds comme le montre le *graphique 1*.

Le montant total collecté en 2011 était de **20 123 \$** et atteint maintenant un total de **57 645 \$** en 2017. Depuis sa création, le Fonds a recueilli **257 645 \$** à la fin décembre 2017.

Le nombre de donateurs et donatrices différent-e-s est de 1 234, et le nombre de dons est de plus de 2 000 depuis le démarrage du Fonds.



Graphique 1

Plusieurs activités de collecte de fonds sont organisées par la famille et les ami-e-s d'Armande. Le CECI participe chaque année à la course du *Défi caritatif de la Banque Scotia* où le Fonds Armande Bégin a sa propre équipe. Les participant-e-s marchent ou courent 5K, 10K ou 21K et sollicitent des dons en argent auprès des membres de leur entourage. En 2017, près de 40 personnes ont participé au défi et on s'attend à une participation en hausse les 21 et 22 avril 2018. Le Fonds a bénéficié aussi de dons *in memoriam* et d'un don testamentaire.



Photo 1. Une partie des participant-e-s au Défi caritatif de la banque Scotia en 2017



Photo 2. L'engagement n'a pas d'âge!



II. Montants alloués aux organisations de femmes du Mali

Ce sont 90 % des montants recueillis qui sont alloués aux organisations de femmes, 10 % contribuant aux frais de gestion du CECl. Ainsi **233 100 \$**, dont **53 100 \$** en début 2018, ont été alloués à 25 associations regroupant près de 1190 femmes. Ces associations sont des coopératives et des groupements à statut divers, situées dans les quartiers pauvres de Bamako, dans des régions comme Tombouctou et Kayes au nord du pays ainsi que Sikasso. Elles ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie de leurs membres.



Membres du groupe des artisanes du village d'Iloa près de Tombouctou, au bord du fleuve Niger, fabriquant des nattes en pailles colorées.



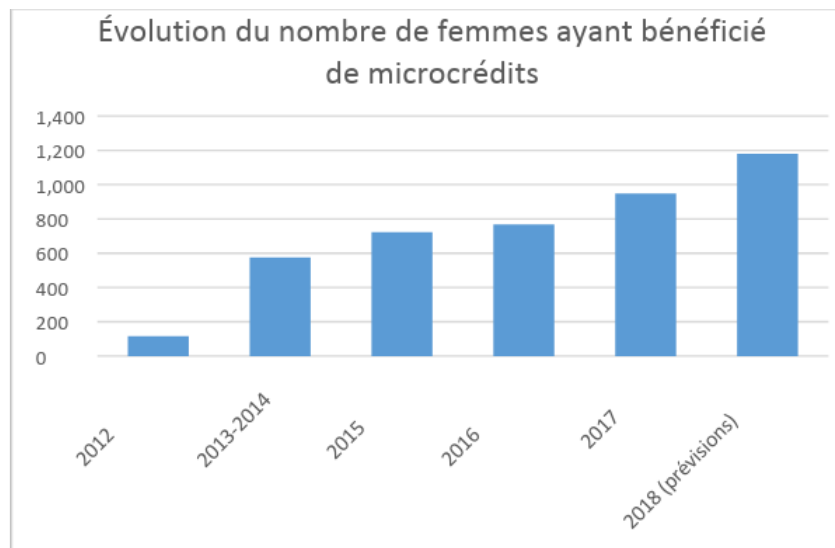
III. Activités et résultats obtenus

Les fonds alloués aux associations se divisent en quatre catégories:

- Microcrédit
- Formation
- Équipement
- Renforcement institutionnel

a) Le microcrédit

Ce sont 30 % des fonds recueillis en 2017 qui ont été alloués début 2018 pour les microcrédits. Alors que les années antérieures, c'était plus de 50 %. Ceci s'explique par le fait que plusieurs associations bénéficiaires jugent que leur fonds de crédit est pour l'instant suffisant et s'assurent de le gérer de façon sécuritaire. En 2017, 948 femmes ont bénéficié de microcrédits et en 2018, les prévisions sont de 1 180. Ces fonds de crédit appartiennent aux associations et servent à financer des activités économiques individuelles ou collectives: production maraichère, élevage de moutons et de volaille, transformation et vente de produits agroalimentaires, fabrication et vente de savon, teinture de tissus, artisanat, petit commerce, ateliers de couture, garderies d'enfants etc. Ces femmes n'ont généralement pas accès au crédit bancaire parce qu'elles sont trop pauvres pour offrir des garanties. Les montants des microcrédits individuels sont de l'ordre de 50 à 250 \$ pour des périodes de 6 à 12 mois avec des intérêts de l'ordre de 12 % (le taux d'intérêt pratiqué par les institutions bancaires peut dépasser les 20%).



Le graphique 2 montre l'évolution du nombre de femmes bénéficiant de microcrédits.



Le taux de remboursement est de l'ordre de 95 %. Les intérêts contribuent à augmenter le capital ou servent à constituer des fonds sociaux pour venir en aide aux femmes les plus nécessiteuses.

Certaines associations mettent les montants reçus du Fonds Armande Bégin en garantie dans des caisses populaires locales pour que celles-ci prêtent aux femmes jusqu'à 3 fois le montant de la garantie. Les avantages de cette formule sont une disponibilité plus grande de microcrédits et une accessibilité des femmes les plus pauvres au système formel de crédit.

Un suivi a été fait auprès d'un échantillon de femmes de quelques associations différentes qui ont accepté de donner de l'information sur l'augmentation de leurs revenus grâce à cet accès au microcrédit. En moyenne, l'augmentation nette de leur revenu est de l'ordre de 70 \$ par mois. Cela semble peu, mais il faut le comparer au montant du salaire minimum au Mali qui n'est que de 80\$ par mois, et par ailleurs peu de personnes ont des emplois salariés! En 2018, toutes les associations appuyées ont donné leur accord pour mettre en place un système de suivi par échantillonnage qui permettra de mieux mesurer les gains de revenus et à terme d'appréhender l'amélioration des conditions de vie des femmes.

b) La formation

Ce sont 30 % des fonds alloués en 2017 qui ont servi à financer des sessions de formation organisées pour les femmes membres des associations dans les domaines de la santé-nutrition, de la gestion du crédit, de la commercialisation, de l'entrepreneuriat, de l'alphabétisation et dans divers domaines techniques : production et transformation agroalimentaire, teinture, coiffure, couture etc. Ainsi plus de 4 100 femmes ont bénéficié de formation durant l'année 2017.

Dans le domaine de la santé, deux comités de femmes utilisatrices des centres de santé communautaire ont reçu des appuis qui leur ont permis de former 2 810 femmes en nutrition des enfants et en prévention en matière de santé.

c) L'investissement

Ce sont 22% des fonds alloués début 2018 qui ont été octroyés pour investir en infrastructure et matériel, entre autres: construction de boutiques de vente, achat de matériel pour la transformation agroalimentaire et pour les ateliers de couture et de coiffure, équipement d'une cuisine communautaire etc. Chaque association de femmes reçoit une formation de base sur les comptes d'exploitation et l'amortissement. Ainsi, elles doivent prévoir des réserves pour la maintenance des équipements ainsi que pour le renouveler, le don n'ayant lieu qu'une seule fois pour démarrer.



d) Le renforcement institutionnel

Ce sont 18 % des fonds alloués en 2018 qui contribuent au renforcement des organisations et leur permettent d'améliorer leur gestion et leur fonctionnement.



Membre de la coopérative du village de Kaï qui fabrique du beurre de Karité.

IV. Conclusion

Ces dernières années, l'insécurité s'est amplifiée au Mali à cause du terrorisme islamique. Ce contexte a contribué à fragiliser davantage la situation des populations vulnérables et plus particulièrement des femmes. Les appuis apportés par le Fonds Armande Bégin sont d'autant plus appréciés et nécessaires car ils vont directement aux femmes pauvres. Le suivi rigoureux effectué par la famille d'Armande et par l'équipe du CECI permet de garantir aux donateurs et donatrices que leur argent va directement aux femmes ciblées. Les conditions de vie des femmes et de leurs familles sont améliorées de façon durable, notamment grâce au microcrédit et à la formation.

Pour suivre toutes les actions du Fonds Armande Bégin, nous vous invitons à consulter notre page Facebook: www.facebook.com/FondsArmandeBegin

La campagne 2018 est en cours et vous pouvez faire votre don en ligne: http://bit.ly/FAB_2018

Il est possible de faire aussi un don par chèque en le libellant au nom de *CECI-Fonds Armande* et en l'envoyant à l'adresse suivante: 3000, Omer-Lavallée. Montréal (QC). H1Y 3R8. Canada



Les membres de la coopérative des femmes d'économie sociale et solidaire devant leur magasin de vente de produits agroalimentaires transformés.